

## Enseignement

### Les profs de morale attaquent en justice le cours de citoyenneté

Qui pourra donner le cours de citoyenneté ? Le débat fait toujours rage. Le gouvernement de la Communauté française a décidé de ne pas donner la priorité aux profs de morale par rapport aux profs de religion. Redoutant dès lors de perdre des heures de cours, mais s'estimant également plus neutres et donc plus aptes à donner ce cours, les profs de morale ont décidé d'attaquer en justice le décret qui fonde le cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté, apprenait-on mercredi dans "Le Soir". **BdO**